

ITALIEN

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

VERSION

Sophie Fermigier et Philippe Audegean

Coefficient : 3 ; Durée : 4 heures

Le texte proposé cette année était un extrait du *Sillabario n.2* de Goffredo Parise. La compréhension globale du texte ne présentait pas de grandes difficultés, mais le texte était sans doute plus difficile à traduire dans le détail, requérant des choix de traduction bien réfléchis. Si le jury n'a pas lu de copies vraiment excellentes (à l'exception d'une seule), le niveau général a été néanmoins relativement satisfaisant avec une moyenne générale de 10,38/20. La moitié des candidats a obtenu une note égale ou supérieure à 12. Le nombre de copies vraiment mauvaises est donc resté assez limité.

Cette année, le jury souhaite attirer l'attention sur un travers observé à la lecture de certaines copies : celui d'ajouter dans la traduction française des mots ou des locutions absentes du texte italien, « perché è tardi » devenant « *parce qu'il est trop tard* », ou « ...lei era là ad aspettarlo » devenant « *elle était déjà là à l'attendre* ». Or, c'est là prendre des risques inutiles : il faut traduire ce que l'auteur a écrit, ni plus ni moins.

La locution « nonostante l'orchestrina » a souvent été mal comprise : « *y compris le petit orchestre* », « *à l'exception du petit orchestre* », « *si ce n'est pour le petit orchestre* ». Il fallait bien sûr comprendre que les tables du café étaient désertes, malgré la présence de l'orchestre.

Un contre-sens a été fait par environ deux tiers des candidats : il s'agit du passage qui concerne l'échange au discours direct entre le maître d'hôtel et l'homme du rendez-vous dont on ignore le nom : « Che bravo Mario, si ricorda ancora ». Les candidats ont sans doute été déstabilisés par le fait que l'homme, pour s'adresser au maître d'hôtel, utilise à la fois la personne de politesse et s'adresse à lui en l'appelant par son prénom. Cela a donné des traductions comme « *Qu'il est fort ce Mario, il s'en souvient encore* » (on saisira l'occasion de faire remarquer que la construction « il s'en rappelle », employée par plusieurs candidats, est incorrecte). Cela n'a pourtant pas empêché certains candidats d'avoir une très bonne note.

Le jury souhaite exprimer cette année sa satisfaction concernant la traduction du futur dans le passé : « e lui aveva promesso che l'avrebbe condotta al Quadri » a été traduit dans la très grande majorité des cas par « *et il lui avait promis qu'il emmènerait dîner au Quadri* ». Si les candidats ne connaissent pas la totalité des mots à traduire, qu'ils se rassurent : le jury n'a pas fait preuve de sévérité face à des termes comme « astice » ou « raso », termes dont la connaissance n'est pas exigée. Il s'est étonné en revanche de la méconnaissance de certains adverbes, pourtant très fréquent en italien comme « addirittura ».

La version étant avant tout un exercice de français, le jury est en droit d'attendre que la traduction soit rédigée dans une langue correcte. Les copies comprenant de lourdes fautes d'orthographe ainsi que des fautes de conjugaison ont été assez sévèrement sanctionnées. En

revanche, peu de barbarismes ont été observés, le seul cas concernant un terme qui ne présentait pourtant pas de difficulté particulière : « abbottonato » traduit par *aboutonné*.

Enfin, rappelons que le principe général qui doit guider les futurs candidats est de rester fidèle au texte italien toutes les fois que cela est possible, à condition de traduire dans un français correct et fluide.

Notes obtenues : de 0,5 à 18